

DELIBERATION N° 2016/138

Autorisant le maire à lancer l'appel d'offres et à signer les marchés de travaux relatifs au réaménagement du cimetière communal de Dumbéa ainsi que leurs avenants éventuels

Le Conseil Municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 13 avril 2016,
VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
VU la délibération modifiée n° 136/CP du 1^{er} mars 1967 portant réglementation des marchés publics,
VU la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Dumbéa n° 2016/402 du 10 décembre 2015 portant approbation du budget primitif de l'exercice 2016 de la Ville de Dumbéa,
VU la note explicative de synthèse n° 2016/34 du 22 décembre 2015,
La commission municipale intitulée « aménagement du territoire, développement économique et développement durable » entendue en séance du 30 mars 2016,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

D'autoriser le maire à lancer l'appel d'offres et à signer les marchés de travaux relatifs au réaménagement du cimetière communal de Dumbéa ainsi que leurs avenants éventuels, dès lors qu'ils n'ont pas pour effet de modifier l'équilibre économique desdits contrats.

ARTICLE 2 /

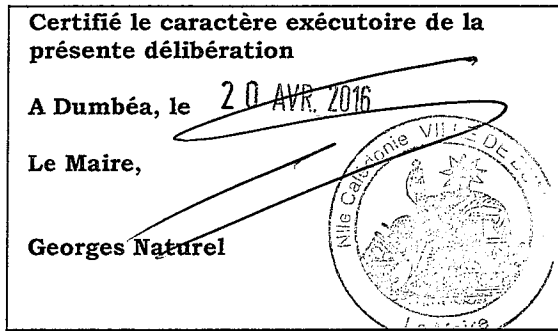
Les dépenses seront imputables au programme 16P008 « aménagement du cimetière municipal » de la section investissement du budget primitif 2016 de la Ville de Dumbéa.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 /

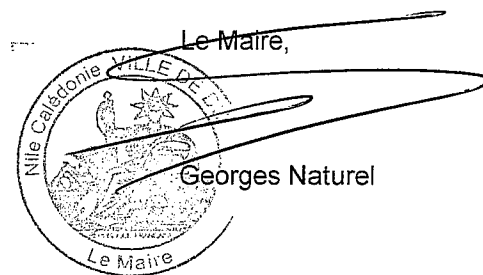
Le Maire de la Ville de Dumbéa et le Trésorier de la province Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.



DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 13 AVRIL 2016

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 13 AVRIL 2016



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
SAG	-	1
D.S.T	-	1
AFFICHAGE	-	1
SERVICE DES FINANCES	-	2
D.A.F.	-	1
TRESORIER PROVINCE SUD	-	1